

Gland, le 29 novembre 2022

CONVOCAATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué-e pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 8 décembre 2022 à 19h00 précises
à la Salle communale, Grand'Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 6 octobre 2022.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Communications des représentant-e-s des entités intercommunales et commissions municipales.

Préavis avec décision en un seul débat

6. **Préavis municipal n° 32** relatif au budget de l'exercice 2023.
7. **Préavis municipal n° 33** relatif à la demande de crédit pour la création de trois points de rencontre d'urgence (PRU) en cas de pénurie d'énergie.

Préavis – Première lecture

8. **Préavis municipal n° 34** relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale.

Autres objets

9. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Stella Motta Larrivé et consorts intitulé « Réduire l'abandon des chats et leurs impacts sur la biodiversité » et nomination d'une Commission.

Divers

10. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 32 relatif au budget de l'exercice 2023

Commission des finances.

Préavis municipal n° 33 relatif à la demande de crédit pour la création de trois points de rassemblement d'urgence (PRU) en cas de pénurie d'énergie

Premier membre : Mme Caroline Félix, PS-Les Vert-e-s

Membres : Mme Anik Freuler, GDG – Mme Carine Koller, GDG – M. Tommaso Solimine, PLR – M. Simo Mers, UDC.

Préavis municipal n° 34 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale **

Commission technique de 5 membres composée de 2 GDG, 1 PS-Les Vert-e-s, 1 PLR et 1 UDC (premier membre),

+ Commission des finances.

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Stella Motta Larrivé et consorts intitulé « Réduire l'abandon des chats et leurs impacts sur la biodiversité » **

Commission technique de 5 membres composée de 2 GDG (dont le premier membre), 1 PS-Les Vert-e-s, 1 PLR et 1 UDC.

*** Les membres des Commissions chargées d'étudier le préavis municipal n° 34 et la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Stella Motta Larrivé et consorts sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 8 décembre 2022.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Rupert Schildböck



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira